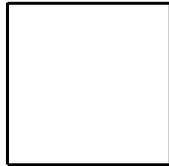


Signalisation d'indication et des services



1

Signalisation d'indications et des services

✓ Informations utiles à la conduite



✓ Signalisation des services



2

Prises d'arrêtés



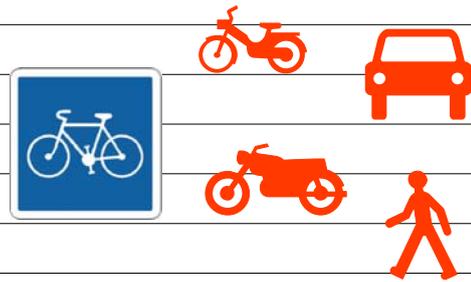
Ces panneaux nécessitent un arrêté

- | | | | |
|--------|--|--------|--|
| ✓ C1b | | ✓ C113 | |
| ✓ C1c | | ✓ C114 | |
| ✓ C5 | | ✓ C115 | |
| ✓ C23 | | ✓ C116 | |
| ✓ C107 | | ✓ C207 | |
| ✓ C108 | | ✓ C208 | |



3

Indication MAIS prescription



4



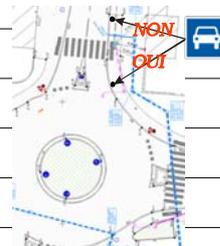
Indication



Obligation



5



6

Information de sécurité

pour votre sécurité
attachez vos ceintures

- ✓ L'objet est de rappeler aux usagers de la route des règles simples de sécurité routière
- ✓ Les panneaux de type SR sont rectangulaire
Leurs dimensions sont fixées en première partie de l'IISR
- ✓ Ils sont placés en dehors de tout point singulier, dans des zones de très bonne visibilité



7

Rappel de l'espacement à respecter entre véhicules

- ✓ Sur autoroute
- ✓ Sur route à chaussées séparées et carrefours dénivelés
- ✓ Les panneaux sont espacés de 300 m



SR2a



SR2b



SR2c



8

Annonce d'une zone où la vitesse est contrôlée

11 mai 2011

pour votre sécurité

Décision du comité interministériel de la sécurité routière

Le comité interministériel de la sécurité routière décide de supprimer les panneaux existants informant de la présence de radars fixes et ne plus poser de panneaux pour les nouvelles implantations.

Par ailleurs, les cartes d'implantation des radars ne seront plus rendues publiques.

contrôles
automatiques

SR3



9



10